



**Le 8 juin 2021**

### TABLE DES MATIÈRES

#### SOINS DE SANTÉ

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

#### ÉDUCATION

M. Melanson

L'hon. M. Cardy

M. Melanson

L'hon. M. Cardy

#### *LOI CONCERNANT L'AUTONOMIE ACCRUE DU SYSTÈME SCOLAIRE*

M. Bourque

L'hon. M. Cardy

M. Bourque

L'hon. M. Cardy

M. Bourque

L'hon. M. Cardy

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

### PREMIÈRES NATIONS

M. Coon

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

M. Coon

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

### ENVIRONNEMENT

M. Austin

L'hon. M. Crossman

### AÉROPORTS

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. M. Holland

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M. D'Amours

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

M. D'Amours

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

[Traduction]

### SOINS DE SANTÉ

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous avons passé de très nombreuses heures à l'Assemblée législative à parler de la pénurie de fournisseurs de soins de santé au sein de notre système.

[Original]

Nous avons vu un impact sur la salle d'urgence au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont.

[Traduction]

Nous avons vu la même situation à l'Hôpital régional de Saint John, nous l'avons vue à l'Hôpital Dr Everett Chalmers et nous l'avons vue au Moncton Hospital. Au cours de la fin de semaine, nous avons vu la même situation à l'hôpital de Sackville. La ministre ou le premier ministre peuvent-ils clairement définir pour nous aujourd'hui le plan qui vise à éviter les interruptions aux services des urgences pendant les mois d'été?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Je suppose que j'ai voulu répondre à la question parce que les cas et les situations récurrentes en question sont devenus la nouvelle norme en ce qui concerne les défis qui se posent à nous au sein du système de santé. Nous avons certainement la possibilité de dire, comme l'a indiqué la présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers, que nous devons travailler ensemble afin de gérer ces défis de la même façon que nous le faisons depuis le début de la pandémie. Nous les avons gérés en équipe, et c'est ce que nous devons faire cet été.

Bien sûr, la représentante, la présidente a dit que, si nous ne travaillions pas ensemble, nous serions forcés de demander aux gens de faire des quarts de travail de 24 heures — des quarts de travail de 24 heures. C'est inconcevable. Personne ne devrait avoir à faire des quarts de travail de 24 heures. L'idée, c'est que nous devons travailler ensemble, car une pénurie se fait sentir. Le député d'en face a dit que d'autres provinces offraient des incitatifs. Eh bien, voici la situation : Tout le monde offre des incitatifs, puis rien ne change — rien ne change. Monsieur le président, nous devons donc nous attaquer à la cause fondamentale de la situation, et, pour y arriver, il faut travailler ensemble.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous savons que le premier ministre ne veut pas investir dans une solution pour remédier à la

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

pénurie de personnel au sein de notre système de santé. Il ne veut même pas négocier de bonne foi les conventions collectives.

Quand la ministre de la Santé a visité l'hôpital Dumont, elle a notamment constaté une grande collaboration entre les deux hôpitaux. Je crois comprendre qu'elle s'en est rendu compte lors de sa visite. Le premier ministre vient de prendre la parole, et nous avons entendu l'envolée qui s'en est suivie sur la volonté de collaborer davantage et d'accroître la collaboration. Il y a déjà bien de la collaboration. Le fait est qu'il n'y a pas suffisamment de personnel infirmier ni de personnel infirmier auxiliaire autorisé. Il nous faut maintenir en poste plus de gens et en recruter davantage. Le premier ministre peut-il nous dire exactement ce qu'il fera pour maintenir en poste et recruter davantage de personnel infirmier et de personnel infirmier auxiliaire autorisé?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, il s'agit d'une nouvelle semaine, mais c'est toujours la même rengaine.

Parlons des pénuries de professionnels médicaux dans notre province. Bien que le manque de personnel infirmier immatriculé nous pose actuellement un défi, les pénuries touchent non seulement ce personnel, mais aussi l'ensemble des professionnels médicaux dans notre province. Nous avons mis en oeuvre des plans de recrutement et de maintien en poste du personnel, et nous en avons discuté ici à la Chambre.

Savez-vous quoi, Monsieur le président? Oui, je sais également qu'il y a certainement beaucoup de collaboration entre le Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont et le Moncton Hospital, comme c'est le cas ailleurs au sein du système, mais le travail peut toujours être amélioré. Il nous faut un réseau d'excellence d'un bout à l'autre de la province, et c'est l'objectif que je viserai et que je maintiendrai dans mon travail. Nous avons dit que les prochains mois seraient difficiles — et ce sera bien le cas —, mais je suis reconnaissante de la collaboration entre nos deux RRS. Nous obtiendrons les meilleurs résultats possible étant donné les circonstances et nous chercherons à faire encore mieux. Merci, Monsieur le président.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, la ministre vient de dire que nous aurons des mois extrêmement difficiles. Elle vient d'admettre que nous allons vivre des mois extrêmement difficiles. Alors, le personnel infirmier, le personnel infirmier auxiliaire et les préposés doivent se préparer, parce que le gouvernement ne fait absolument rien pour les aider.

La ministre est au courant des défis. Pendant deux ans et demi, il n'y a pas eu beaucoup de mesures pour essayer de régler la situation. Pour ce qui est de tous les hôpitaux que je



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

viens d'énumérer, c'est seulement lorsque nous parlons des salles d'urgence. Nous ne parlons pas ici des autres départements qui sont touchés. Je dirais à la ministre de ne pas baisser les bras et de s'occuper de la situation. Elle doit convaincre son premier ministre d'investir dans les ressources humaines en ce qui a trait aux professionnels de la santé. C'est lui qui décide ; il faut le convaincre. Allez-vous essayer?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, nous ne baissons pas les bras, et en fait, c'est précisément le contraire. Nous savons qu'il nous faut un système et un réseau d'excellence auxquels les gens du Nouveau-Brunswick peuvent se fier. Le député n'a aucune idée de ce que pense notre premier ministre. Avec tout le respect que je dois au député, nous avons un premier ministre qui s'engage certainement — certainement — à tirer le meilleur non seulement de notre réseau, mais aussi de nos gens, ainsi qu'à les soutenir.

De plus, j'ai une vision pour le réseau d'excellence, Monsieur le président. Elle est constituée de professionnels médicaux qui sont tout aussi satisfaits que leurs patients. Voilà un bel objectif. Un tel réseau en soi sera un outil de recrutement et de maintien en poste dont aucune autre province ne bénéficie. Toutefois, Monsieur le président, nous ne pouvons pas y arriver en claquant des doigts. Il nous faudra travailler fort et déployer de grands efforts, et les gens de l'opposition et la population du Nouveau-Brunswick devront en faire de même. Nous voulons servir les professionnels médicaux de la même façon qu'ils nous servent. Je crois que nous y arriverons, Monsieur le président.

[Original]

## ÉDUCATION

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, il y a encore un autre secteur qui est aux prises avec beaucoup de défis — cela est devenu encore plus évident durant la pandémie —, soit notre système d'éducation. Comme vous le savez, la pandémie a eu une conséquence que nous n'avons pas encore totalement comprise sur l'apprentissage de nos jeunes. Les élèves ont fait l'expérience de classes réduites, de l'annulation d'examens et de l'apprentissage à distance. Notre personnel enseignant a travaillé extrêmement fort pour essayer d'en minimiser les conséquences sur nos jeunes. Nous les saluons et nous les félicitons, d'autant plus que c'est la fin de l'année scolaire. Je pense que leurs vacances, cet été, seront très, très bien méritées.

Je demande au premier ministre si, aujourd'hui, suite à la pandémie qui a touché notre système d'éducation, il est prêt à s'engager à faire une évaluation complète de ses conséquences sur l'apprentissage de nos jeunes.

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, par votre entremise, Monsieur le

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

président, au chef de l'opposition pour cette question. Je suis tout à fait d'accord avec beaucoup de propos tenus aujourd'hui au sujet du travail extraordinaire accompli par l'équipe professionnelle de nos écoles : personnel enseignant, personnel aide-enseignant, chauffeurs et chauffeuses d'autobus ainsi que concierges. Tout le monde a survécu à une période extraordinaire de la vie de la province et a connu de belles réussites.

Au total, il y a eu moins de 30 journées d'enseignement perdues, toutes écoles comprises, en raison de la COVID-19. C'est incroyable, mais, oui, absolument, nous allons être aux prises avec des défis. Absolument. La direction que nous allons prendre en septembre est déjà claire au sein de l'équipe du ministère. Elle consulte déjà les districts pour voir ce que nous envisageons comme conséquences de la pandémie dans la vie de nos élèves en septembre. Nous pouvons faire cela et revenir ici, à la Chambre, pour faire rapport et prendre les mesures nécessaires pour protéger nos jeunes dans le contexte de la vie post-COVID-19. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Le ministre — je pense qu'il a l'approbation du premier ministre pour le faire — envisage un plan de rattrapage postpandémique en éducation. Je crois comprendre que nous verrons quelque chose en septembre ou au début de l'automne au sujet de l'incidence de la pandémie et des initiatives supplémentaires qui devront être prises pour tenter de remédier à la regrettable perte d'apprentissage qu'ont subi les enfants de la province. Selon le coprésident sortant de la Fédération des enseignants, nous avons probablement besoin de plus de personnes sur le terrain pour aider en matière d'enseignement, de santé mentale, de conseils d'orientation et de mentorat en gestion du comportement. Le ministre ou le gouvernement sont-ils prêts à envisager toutes ces mesures, y compris des ressources supplémentaires, pour tenter de compenser certaines des pertes que les enfants de la province ont malheureusement dû subir pendant la pandémie?

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président, au chef de l'opposition pour la question. À l'automne, une fois que nous aurons vu ce qui se passera à la rentrée après la fête du Travail et que nous aurons pris quelques semaines pour faire l'état de la situation, nous reviendrons certainement avec des plans à présenter à la Chambre, par l'entremise du ministère et au moyen de tous les autres outils à notre disposition. C'est ainsi que l'information devrait être diffusée. L'avenir de notre système d'éducation et le progrès des enfants grâce à ce système sont incroyablement importants pour chaque personne du Nouveau-Brunswick. Ce sera absolument une priorité.

En ce qui concerne les ressources, le gouvernement actuel n'a jamais hésité à faire les investissements nécessaires dans le personnel enseignant et dans d'autres ressources. Nous avons pris des mesures pour faire en sorte que le personnel enseignant ait le soutien dont il a besoin. Nous poursuivrons dans cette voie, et je solliciterai l'appui de l'opposition

à l'égard de nos efforts et de nos tentatives de communication avec nos universités afin de trouver des moyens d'augmenter les inscriptions dans les programmes de formation des enseignants et de recruter d'autres enseignants pour nos salles de classe afin d'aider tous les élèves à donner le meilleur d'eux-mêmes. Merci, Monsieur le président.

### ***LOI CONCERNANT L'AUTONOMIE ACCRUE DU SYSTÈME SCOLAIRE***

**M. Bourque** (Kent-Sud, L) : Je vous remercie Monsieur le président. En ce qui concerne sa déclaration au sujet de l'augmentation des ressources, le ministre doit penser aux psychologues. Le chef de l'opposition a parlé des problèmes de santé mentale. Nous savons tous que les psychologues ne bénéficient pas de conditions de travail adéquates.

J'aimerais aussi parler des enseignants-ressources. J'ai discuté avec des enseignants-ressources concernant le projet de loi 35, et ces derniers m'ont dit qu'il fera plus de mal que de bien parce qu'il les privera du temps qu'ils consacrent aux enfants — du temps dont ils ont désespérément besoin. Ils disent aussi qu'ils ont les ressources nécessaires pour établir des plans d'intervention individualisés. C'est ce qu'il faut. Étant donné qu'ils disposent déjà de ressources, ils ne comprennent donc pas la position du ministre, qui consiste à vouloir leur faire faire des tâches liées aux médicaments et aux questions médicales. Le ministre doit apporter des éclaircissements par rapport à cette situation, parce que c'est très inquiétant. Je vous remercie.

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je vous remercie, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face pour sa question.

Le discours alarmiste au sujet du projet de loi devient fatigant. Nous ne parlons pas d'habiliter les enseignants-ressources à établir des diagnostics ni à prescrire des médicaments.

Le député d'en face parle du travail de soutien que font les enseignants-ressources pour les enfants et de la façon dont cette situation risque de les empêcher de s'en acquitter convenablement — voilà toute la question. J'encourage le député à parler aux parents qui ont attendu pendant des années et des années la tenue d'une évaluation psychoéducative, dont leur enfant aurait besoin, selon ce qu'on leur a dit, et à qui on a simplement dit qu'il n'y avait pas de personnel disponible pour accomplir cette tâche.

Nous poursuivrons absolument nos efforts afin de recruter des psychologues pour enfants, de régler la question des salaires et d'améliorer les conditions de travail dans le cadre du processus de négociation collective ; toutefois, il ne nous est pas possible d'aborder de telles questions dans cette salle et le député en est conscient. Toutefois, au-delà de tels enjeux, nous envisagerons des mesures de changement plus larges, à l'échelle du système, pour faire en sorte que certaines des évaluations qui accusent du retard soient réalisées.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Les stratégies mises en place et soutenues par le projet de loi 35, dont j'ai hâte de débattre plus tard aujourd'hui, nous aideront à emprunter cette voie. Je vous remercie, Monsieur le président.

**M. Bourque** (Kent-Sud, L): Monsieur le président, je pense que le ministre doit faire des vérifications auprès de son personnel, se rendre dans les écoles et parler aux enseignants-ressources, car ces derniers lui diront que... Quel est le rôle des enseignants-ressources? Ils s'occupent des volets de l'apprentissage, et ils disposent actuellement des outils nécessaires pour établir des plans d'intervention individualisés. C'est ce qu'ils font. Pourquoi le ministre présente-t-il ce projet de loi... Soit dit en passant, si d'autres provinces ont adopté une telle politique, comme le dit le ministre, c'est uniquement de façon sporadique. Ce n'est pas systémique, comme le ministre veut le faire.

Les enseignants-ressources disent : Nous avons déjà les outils nécessaires pour faire ce qu'il faut en matière d'apprentissage. En ce qui concerne les évaluations dont le ministre parle, il est important de savoir que c'est aux psychologues qu'incombe ce travail. Les enseignants-ressources ne veulent pas le faire. Ils veulent apporter leur aide au chapitre de l'apprentissage. Pourquoi le ministre est-il obsédé par l'idée de faire faire aux enseignants le travail que les psychologues auraient dû faire dès le départ? Je vous remercie.

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face pour sa question. Je vous remercie beaucoup pour cela. Cela me donne l'occasion de parler du fait que, tout d'abord, les psychologues pour enfants dans nos écoles, soit les psychologues scolaires, font un excellent travail. Nous devons en recruter davantage, et nous devons rendre cette carrière plus attrayante. Nous pouvons rendre cette carrière plus attrayante, en partie, en leur fournissant le soutien dont ils ont besoin. Nos enseignants-ressources font également un excellent travail, et ils travaillent certainement sur les plans d'intervention, lesquels sont devenus un élément important de notre système d'éducation.

Toutefois, notre système accuse un arriéré, et les parlementaires d'en face refusent de l'admettre. Des milliers d'élèves en attente sont, pour la plupart, issus de familles pauvres qui ne peuvent pas se permettre de faire faire une évaluation au privé, pendant leur temps personnel et à leurs frais ; de tels élèves ont donc été laissés pour compte. Cela fait des années que le problème persiste. Nous avons entendu des responsables du Collège des psychologues dire qu'aucun gouvernement n'aura le courage de les affronter. Je suis ici pour dire que le gouvernement actuel a bel et bien le courage de les affronter.

Vous pouvez peut-être choisir d'apporter de l'eau au moulin des associations professionnelles. Nous sommes ici pour les gens du Nouveau-Brunswick, et nous ne nous excuserons pas de les défendre. Je vous remercie, Monsieur le président.

**M. Bourque** (Kent-Sud, L): Monsieur le président, je conviens avec le ministre que les psychologues, les enseignants-ressources et tout le personnel du système scolaire font un

## Questions orales

travail fantastique ; ils ne cessent de le faire, surtout depuis le début de la pandémie, et en temps normal aussi.

Je ne comprends pas la logique du ministre lorsqu'il dit que nous devons restructurer le système compte tenu des milliers et des milliers d'élèves qui sont en attente de suivi. Effectivement, il y a un arriéré, et nous en convenons tous. Toutefois, pourquoi les enseignants-ressources doivent-ils prendre en charge cet arriéré alors qu'il est censé être lié à des raisons médicales ou à la prise de médicaments? C'est la raison pour laquelle, normalement, on fait intervenir un psychologue, étant donné qu'il s'agit de traitement à des fins médicales et pour lequel des médicaments sont prescrits. Pourquoi les enseignants-ressources sont-ils mêlés à un tel travail? Ils n'ont rien à voir avec cela. Ils s'occupent de l'apprentissage, et c'est là que cela dérape. Étant donné que je ne veux pas voir, par exemple un autre professionnel de la santé établir un diagnostic concernant un autre type de cas, le ministre doit vraiment apporter des éclaircissements, parce que ce n'est pas clair.

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, c'est à cause de cette façon de faire que les gens perdent confiance en leurs législateurs — c'est lorsque, après de longues heures passées à discuter et à débattre de la question, le porte-parole de l'opposition en matière d'Éducation et de Développement de la petite enfance ne comprend toujours pas l'essentiel du projet de loi. Permettez-moi d'être plus précis, et je vais le dire lentement et clairement pour que le député comprenne : Il ne s'agit pas d'établir des diagnostics médicaux. Cela ne relève pas de la compétence professionnelle des enseignants-ressources. Il ne s'agit pas non plus de problèmes de santé mentale. Il s'agit uniquement de déficits sur le plan éducatif.

C'est pourquoi nous avons des psychiatres à l'intention des personnes qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et autres. C'est pourquoi nous avons des niveaux d'expertise plus élevés, et nous continuerons à compter sur elles. Nous leur accorderons plus de temps, dans nos efforts d'améliorer le système, pour que l'arriéré soit résorbé. Le député continue de faire fi de la question centrale derrière le projet de loi 35 à cet égard, à savoir que des milliers d'élèves issus de familles pauvres à faible revenu du Nouveau-Brunswick sont privés de l'accès aux évaluations psychoéducatives, mais nous ne resterons pas les bras croisés et...

**Le président** (L'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

## PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, la Couronne a décidé de retirer les accusations de contravention à l'arrêté d'urgence qui avaient été portées contre le Dr Ngola. Malheureusement, le premier ministre a attisé la colère de gens de la région de Campbellton et d'ailleurs en insinuant que le Dr Ngola avait agi de la sorte et le premier

## Questions orales

ministre a divulgué à la population des renseignements qui ont entraîné la révélation de l'identité du D<sup>r</sup> Ngola. Le premier ministre a également fourni à la population des renseignements sur les résultats de tests de dépistage de la COVID-19 du D<sup>r</sup> Ngola. Ce sont tous des renseignements confidentiels qui ont été divulgués par le premier ministre et qui ont sans doute entraîné la révélation de l'identité du D<sup>r</sup> Ngola, et cela constitue une violation de sa vie privée.

Le procureur général approuve-t-il le tout ou est-il préoccupé par la possibilité que le premier ministre ait enfreint à la fois la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* et la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Je pense que, si nous remontions dans le temps pour examiner les renseignements divulgués, nous constaterions probablement que la chronologie des événements ne permet pas d'établir de lien avec la révélation de l'identité de la personne. Les questions étaient liées à une personne travaillant dans le domaine de la santé, et la discussion portait sur le mode de propagation des cas d'infections additionnels ou éventuels dans la province.

Toutefois, j'aimerais faire une proposition. Si le D<sup>r</sup> Ngola pense que j'ai révélé son identité ou que j'ai porté atteinte à sa vie privée, tous les faits devraient être présentés. En fait, j'étais un peu déçu que l'audience n'ait pas lieu, mais ce n'était pas à moi de trancher. En tout cas, j'aimerais que le D<sup>r</sup> Ngola dise : Bon, je ne vous accuserai pas de porter atteinte à ma vie privée si vous divulguez tous les renseignements dont vous disposez. Je ne les ai pas divulgués, car je ne me sens pas libre de le faire. Toutefois, s'il m'en donne la permission et dit qu'il ne m'accusera pas de porter atteinte à sa vie privée, je divulguerai tous les renseignements dont je dispose à l'égard de ce dossier — tous les renseignements —, et nous mettrons fin à la discussion. Donc voilà, présentons tout. Merci.

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, les gestes qu'a posés le premier ministre en accusant injustement le D<sup>r</sup> Ngola d'avoir contrevenu à l'arrêté d'urgence et d'avoir causé l'écllosion à Campbellton sont tout à fait dérangeants. Cela a non seulement exacerbé la colère, attisé la haine et alimenté le ressentiment envers le D<sup>r</sup> Ngola, mais a aussi entraîné la profération d'injures racistes à son endroit et à l'endroit de sa famille. Le premier ministre insinuait qu'il était coupable avant même la tenue d'une enquête.

La semaine dernière, le procureur général a parlé de l'indépendance de la Sécurité publique et du service des poursuites, mais le premier ministre en a fait fi et a orchestré une enquête infondée et injustifiée sur le D<sup>r</sup> Ngola. Je demande au premier ministre aujourd'hui de prendre la parole et de faire ce qui s'impose, à savoir présenter ses excuses au D<sup>r</sup> Ngola et à sa famille pour les gestes qu'il a posés.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous voyons que le député d'en face a ses questions et ses listes, et il ne peut lire que celles-ci, car il n'y a rien d'autre à envisager.

J'ai très clairement dit que, bon, je n'avais pas pu divulguer les renseignements et je ne l'ai pas fait. Est-ce que j'encourageais certainement les gens chargés de l'application de la loi dans notre province à veiller à ce que la population suive les règles? Je l'ai fait tout au long de la pandémie, Monsieur le président.

Je vais répéter ce que j'ai déjà dit. Je dis au Dr Ngola que, s'il croit que j'ai été injuste envers lui personnellement et s'il veut connaître tous les renseignements dont je disposais à l'époque, la chronologie des événements et les questions connexes — ce que je savais à l'époque et ce que je sais maintenant —, je suis prêt à présenter le tout ouvertement et publiquement. Toutefois, je ne peux pas le faire, car cela porterait atteinte à sa vie privée, et seul le Dr Ngola peut autoriser la divulgation des renseignements. Donc, s'il dit que, puisqu'il aimerait comprendre les faits, il se gardera d'accuser et de poursuivre le premier ministre pour avoir divulgué des renseignements, je suis disposé à procéder ainsi, Monsieur le président. Nous divulguerons les renseignements. Il aura les renseignements, nous les aurons, l'ensemble de la population les aura, et voilà tout. L'affaire sera close. Merci, Monsieur le président.

## PREMIÈRES NATIONS

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, il est urgent de rétablir les relations avec les Premières Nations. Il faut mettre en oeuvre les appels à l'action et les appels à la justice. Il faut tenir des enquêtes du coroner sur la mort de Chantel Moore et de Rodney Levi, tous deux abattus par des policiers, afin de faire toute la lumière sur ces affaires. Une enquête publique a été promise sur le racisme systémique dans les externats autochtones. Lorsque les accords fiscaux expireront, il se peut que les Premières Nations cessent de prélever des impôts provinciaux et perçoivent leurs propres impôts.

Monsieur le président, la semaine dernière, je vous ai demandé de convoquer pour ce mois-ci une séance extraordinaire de l'Assemblée législative avec les dirigeants des Premières Nations afin que nous puissions entendre directement leur point de vue et nouer un dialogue pour rétablir les relations avec l'appui de tous les partis à la Chambre. Je veux demander au premier ministre s'il appuie la tenue d'une séance extraordinaire de l'Assemblée législative avec les dirigeants des Premières Nations des quatre coins de notre province.

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Je remercie le député d'en face de la question. Nous accordons de l'importance à nos relations avec les Premières





# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

nouvelle façon d'avancer. Au lieu d'inciter à la division, je suggère que nous essayons de nous réunir et de travailler ensemble afin d'améliorer les relations et de les développer dans l'avenir. Merci.

### ENVIRONNEMENT

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, au cours de l'hiver 2019, le Nouveau-Brunswick a connu l'un des incendies les plus violents de son histoire, soit l'incendie de pneus à l'installation de recyclage de Minto. L'incendie a fait rage pendant plusieurs jours, ce qui a suscité la réponse de divers paliers de gouvernement ainsi que de nombreux services d'incendie de la région. L'OMU, avec l'aide du MTI, a ordonné l'acheminement de sable par d'innombrables camions à benne basculante afin d'éteindre les flammes de la meilleure façon possible.

La Tire Recycling Atlantic Canada Corporation, ou la TRACC, a aussi mandaté une équipe d'évaluation environnementale pour étudier les répercussions environnementales à court terme et aider au nettoyage immédiat du site. Grâce à l'aide de tous les intervenants, il semble y avoir eu, au cours de la dernière année, un effet minime sur les eaux souterraines locales ; toutefois, il reste encore à comprendre les effets à long terme. Ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre nous dirait-il quels sont les plans de son ministère afin d'assurer le nettoyage du site qui sera nécessaire à long terme?

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Je remercie beaucoup le député d'en face de la question concernant l'incendie survenu chez la TRACC. Vous avez raison, c'était il y a un peu plus d'un an. Le ministère mène des inspections de routine sur place, comme le sait probablement le député. Les réunions d'avancement ont lieu, et nous communiquons régulièrement les renseignements au village de Minto.

La surveillance des puits situés directement sur le site a révélé la présence d'hydrocarbures pétroliers, de métaux et de furanes. Les résultats provenant de puits résidentiels et commerciaux avoisinants satisfont aux normes en matière de salubrité de l'eau potable. La TRACC continue de surveiller le site régulièrement.

### AÉROPORTS

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi, AG) : Monsieur le président, le gouvernement travaille avec le Miramichi Airport à l'élaboration d'un nouveau contrat et à l'attraction de nouveaux locataires après la perte récente de FPL lorsque l'entreprise est venue s'installer à Fredericton. Le ministre s'est engagé à conclure un nouveau contrat entre le MRNDE et l'aéroport, ce qui est une excellente nouvelle pour notre aéroport et pour Miramichi, et nous nous sommes fait dire que nous en entendrions parler ce mois-ci. FPL a été un locataire important pendant de nombreuses années. La société était très efficace pour

## Questions orales

protéger la province contre les incendies, elle a créé beaucoup d'emplois, et il s'agit d'une grande perte pour Miramichi. Ma question s'adresse au ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie. Auriez-vous l'obligeance de faire le point sur le Miramichi Airport? Quels sont les plans pour remplacer FPL? Quand les mesures seront-elles mises en oeuvre?

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissant de la question. Il est important de signaler que, même si la dynamique a changé relativement à la protection des forêts et au Miramichi Airport, Miramichi bénéficie toujours des services de FPL. En fait, FPL est répartie à 11 endroits différents dans la province. La société est résolue à protéger non seulement les terres de la Couronne, mais aussi toutes les régions de la province. FPL est prête à agir et à réagir immédiatement chaque fois qu'une situation se présente.

Le Miramichi Airport travaille en étroite collaboration avec mon ministère. Nous nous réjouissons de poursuivre la relation de travail que nous avons. Je sais qu'ONB communique aussi avec la société. D'après ce que je crois comprendre, nous poursuivrons le travail que nous faisons avec le Miramichi Airport en ce qui a trait au MRNDE. D'autres personnes manifestent de l'intérêt. La municipalité de Miramichi déploie aussi des efforts. Il y a là un effort concerté afin d'assurer le succès et la survie de l'emplacement commercial central situé dans la région de Miramichi, lequel est formidable et revêt une grande importance.

[Original]

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, à la suite du dernier confinement dans le Nord-Ouest, les municipalités, des organismes de développement économique et des entreprises ont demandé au gouvernement provincial un plan de relance pour l'économie de la région durement touchée.

Au cours des derniers jours, la ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises a légèrement assoupli les règles d'admissibilité pour avoir accès à peu d'aide, mais elle a aussi annoncé que le programme prendra fin lorsque nous serons en phase verte.

Où est l'aide pour les entreprises avec propriétaire unique qui ont dû fermer leurs portes? Où est l'aide pour les entreprises ayant un ou deux employés à temps partiel? Où est l'aide pour les industries touristiques, de l'hébergement ou de la restauration? Où est le plan de relance de l'économie de la région du Nord-Ouest demandé par les intervenants de cette région? Quand le gouvernement va-t-il écouter les gens et les entreprises qui ont besoin de son aide et qui ont souffert en raison du confinement? Quand le gouvernement va-t-il faire sa part et s'assurer de mettre en place des règles exactes et efficaces pour tous?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Je remercie le député d'en face de la question. Monsieur le président, j'aimerais dire ceci : Nous travaillons avec toutes les régions de la province. Je pense que, si vous examinez notre bilan économique, nous surpassons toutes les provinces du Canada à un certain nombre d'égards en raison d'un taux de croissance prévu du PIB se chiffrant à 6,1 %. De plus, 7 100 emplois ont été créés le mois dernier. Nous enregistrons le taux de chômage le plus bas du Canada atlantique.

Voici ce que je vais dire au sujet du programme en question : Pendant la première phase, plus de 1,6 million de dollars ont été versés aux petites entreprises. Plus de 350 entreprises se sont prévaluées du programme. La phase 2, comme vous le savez, sera éliminée progressivement en fonction de la phase verte de rétablissement. À un moment donné, il faut toutefois que les programmes en question se terminent. Nous travaillons effectivement en collaboration et en tandem avec les partenaires fédéraux. Les partenaires fédéraux fournissent des programmes pour les particuliers, les personnes qui cherchent de l'aide à titre individuel. Nous devons être conscients du fait que nous avons une responsabilité fiduciaire à l'égard des contribuables, et c'est pourquoi ce programme fonctionne et continuera de fonctionner comme prévu. Merci.

[Original]

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, le Nord-Ouest a été touché de façon frappante par le confinement qui a eu lieu dans la région. Malgré ce que la ministre essaie de dire, le gouvernement provincial a fait à peu près rien pour sauver l'économie de la région. Cependant, le gouvernement fédéral était présent ; il était là pour aider les entreprises et les gens. En période de confinement, les intervenants de la région du Nord-Ouest, les organismes de développement économique et les entreprises ont fait des demandes au gouvernement provincial afin d'avoir un plan de relance pour aider les entreprises de la région qui ont dû fermer leurs portes pendant des semaines.

Étant donné que les frontières sont toujours fermées et que l'accès au tourisme est encore impossible, quand le gouvernement va-t-il présenter un plan efficace qui va faire en sorte de relancer l'économie du nord-ouest de la province?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Monsieur le président, je remercie encore le député de la question. Je réitère notre position quant au

## Questions orales

fait que nous travaillons avec les gens de tous les secteurs et de toutes les industries de l'ensemble de la province. J'aimerais aussi vous rappeler que nous avons effectivement assoupli les exigences relatives aux dispositions du programme de subvention. Lorsque des entreprises ont dû se conformer aux mesures de confinement, celles-ci sont également devenues admissibles à la subvention. Nous continuerons de travailler avec toutes les régions de la province. Nous avons bel et bien une vision pour le nord de la province. La région avait formulé un certain nombre de demandes. Nous avons consenti à ces demandes. Ce que nous disons, c'est que nous travaillons ensemble à la mise en oeuvre des demandes. Des renseignements complémentaires seront communiqués à cet égard. Merci.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.